# Notice de pose parquet contrecollé

Avant de démarrer votre travail, il est impératif de prendre connaissance des conseils suivants, le non-respect de ces conseils engage la responsabilité du poseur. Réf. DTU 51.1 (NF P63-201)







## **AVANT LA POSE**

#### STOCKAGE

- Le taux d'humidité du parquet à la livraison est fixé par des normes de fabrication. Les parquets sont destinés à des locaux secs où l'humidité relative de l'air en moyenne voisine de 50 % et une température minimale de 15 °C
- Les parquets approvisionnés doivent être placés à l'abri des intempéries et mis en dépôt dans des locaux propres parfaitement secs, non sujets aux condensations de vapeur d'eau, chauffés si nécessaire. Lorsque les produits sont emballés, les emballages doivent rester intacts pendant le stockage.
- · Les éléments, isolés du sol, seront stockés à plat de manière à ne subir aucune déformation.

#### CONTRÔLE

- Ce produit a subi un contrôle rigoureux en usine.
  En cas d'anomalie, veuillez contacter votre revendeur avant de poursuivre la pose en lui indiquant le numéro du lot. Tout produit posé sera considéré comme accepté par le client.

#### LA MEILLEURE PRÉPARATION

- Le parquet doit être stocké à plat dans le local à parqueter, dans leur emballage d'origine au minimum 48 h
- Le parquet doit être stocké à plat dans le local à parqueter, dans leur emballage d'origine au minimum 48 h avant de débuter la pose.
  La pose du parquet ne doit être effectuée que si les conditions ci-après sont toutes satisfaites dans les locaux à parqueter et les locaux avoisinants :
  a) séchage suffisant du gros oeuvre : l'humidité de la chape ciment ne doit pas excéder 3 % à 2 cm.
  b) travaux de mise en oeuvre terminés pour le carrelage
  c) vitrage posé
  d) vérification des installations sanitaires et de chauffage.

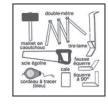
  - d) vérification des installations sanitaires et de chauffage
  - p) température des locaux > à 15 °C et avec maintien de la température et ventilation des locaux.
    f) tous les travaux de peinture et de nettoyage doivent être terminés

### OUTILLAGE À UTILISER POUR LA POSE

- Nous vous conseillons d'utiliser pour une pose sûre les outils suivants :
  - Un maillet en caoutchouc
  - Une scie égoïne
  - Un double mètre
  - Un tire-lame

  - Une équerre à 90°
  - Une cale

- Un cordeau à tracer (bleu)



### CARACTÉRISTIQUES DU SUPPORT

- Le support (à base de liants hydrauliques, de sulfate de calcium ou secs à base de bois, les planchers flottants ont exclus) doit être plan, propre, sain
- Sur le exclusy duit eure plain, proyer, sain.

  L'exigence de planéité permettant au support de recevoir le parquet est de 5 mm sous une règle de 2 m et 1 mm sous le réglet de 0,20 m.
- Le dallage ou le plancher ne doit pas être susceptible d'exposer le parquet à des remontées ou infiltrations
- d'humidité sous quelque forme que ce soit. L'humidité du support est déterminée soit à une profondeur de 4 cm mini (< 4.5 %) ou à une profondeur de 2 cm (< 3 %). Pour les chapes fluides le taux d'humidité résiduel doit être inf. ou égal à 0.5 %.
- Pose sur sol chauffant basse température : il est recommandé de coller le parquet en plein sur le support (se réf. au DTU 51.2).



#### SOUS-COUCHE

La nature même d'un parquet à pose flottante, généralement disposé sur un isolant résilient, entraîne une certaine souplesse à la marche. La mise en œuvre de cette sous-couche se fait à l'avancement. Son choix se fait en fonction de l'usage auquel celle-ci est utilisée (à limiter les échanges d'humidité, de répartition,

# DIMENSION MAXIMALE DE LA SURFACE À PARQUETER

La largeur cumulée des lames (la largeur totalisant la dimension des pièces successives alignées ou non, non séparées par des seuils permettant le libre mouvement du parquet) ne doit pas dépasser 8 m.



20 avenue de la Gare - 1080 Tél. : +33 (0)3 25 49 69 40 - Fax : +33 (0)3 2

www.huot-parquets.com



25/03/2014 17:35:5 105x297mm.indd 5

# Notice de pose parquet contrecollé

Avant de démarrer votre travail, il est impératif de prendre connaissance des conseils suivants, le non-respect de ces conseils engage la responsabilité du poseur. Réf. DTU 51.1 (NF P63-201)







# **AVANT LA POSE**



Pour commencer, assurez-vous que la surface des lames n'a pas été endommagée lors du transport, près avoir nettoyé la surface du ol, dérouler un film polyane et la ous-couche. Les les doivent se avaucher sur 20 cm au minimum



Chambranles de porte :
découper les cadres de porte
à l'aide d'une scie
en prenant appui sur une lame
de façon à ce que la lame puisse
passer en dessous



Posez la première lame contre le mur gauche, le côté de la languette orienté vers le mur. Veillez à ménager un espace de dilatation d'au moins 8 à 10 mm. Si le mur n'est pas drc les lames doivent être sciées et adaptées à la forme du mur.



Introduisez l'extrémité de la deuxième lame dans la lame précédente en effectuant une pression, et en rabattant vers le sol.

Complétez la première rangée de la même façon.



5. En bout de rangée, placez la demière lame face parement vientée vers le plancher, et le côt court - sans rainure - dirigé vers l uru. Veillez à laisser un espace d latation de 8 à 10 mm, et report le trait de coupe sur la lame.



6. Pour soier les lames, placez le lame côté parement contre la surface de travail et soiez-la au format désiré à l'aide d'une soie a sauteuse. S'il s'agit d'une soie à nain, utilisez une lame de coupe denture fine, et dans ce cas, ciez la lame face parement visibil



7. Commencez la deuxième rangée en utilisant la chute de lame soiée. Cette chute doit avoir une longueur minimum de 30 cm. Sinon, utilisez une nouvelle lame que vous scieres en deux. Veillez que les joints de tête soient toujours distants entre eux d'au moins 30 cm.



Posez la lame sciée, en l'inclinant contre la lame de la première rangée. Effectuez une pression et rabattez dans le même temps vers le sol. Placez une cale triangulaire sous la lame.



D. Placez l'extrémité d'une deuxiem lame contre l'extrémité de la lame précédente, et emboltez-les en rabattant vers le sol. Assurez-vous du bon alignement des lames, et placer une nouvelle cale triangulaire.

Tangulaire.



Poursuivez ainsi toute la ra ssurez-vous que la languett ien enfoncée dans la rainur es eser fortement en rabattar uien entoncée dans la rainur oressez fortement en rabattar lames vers le sol, pour embo en retirant les calae





12. Pour les canalisations : mesurez la position des tuyaux et reportez les mesures en ajoutant un jeu de 10 mm. Ayrès avoir découpé la lame comme illustré sur le schéma ci-dessus, remettez en place la lame et le morceau taillé.

# APRÈS LA POSE

L'entretien d'un parquet est simple.

## RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

- Le nettoyage du parquet s'effectue avec un aspirateur.
  Pour les tâches tenaces, utilisez un chiffon légèrement humide mais très bien essoré.
  Pour les locaux donnant directement sur l'extérieur, prévoir, au niveau des portes, des tapis brosse largement dimensionnés, pour permètre l'élimination des silex accrochés aux chaussures et d'absorber l'eau et la boue et ainsi protéger la longévité du parquet.

- et ainsi protéger la longévité du parquet. Garnir les pieds de chaises et de tables avec des glisseurs en feutre pour éviter les raies et les marques. Protéger les endroits très exposés, par exemple sous les chaises de bureau à roulettes, par des plaques protectrices en matériau synthétique (PVC par exemple), ou par l'utilisation de roulettes spécifiques. L'eau ou tout liquide déversé sur le parquet doit être essuyé le plus rapidement possible. Ne jamais utiliser des appareils de nettoyage tels que les monobrosses auto laveuses. Dans l'intérêt du parquet et le bien-être des habitants, il est recommandé de maintenir un climat sain (température de ± 15°C et une humicilité relative de l'air de 45 à 60 %). L'utilisation d'un humicificateur, particulièrement en hiver, assure une aération et une humicification satisfiasantes. La mise en œuvre d'un métallisant pour le parquet verni usine et d'une huile de finition pour le parquet huilé en usine est recommandé après la pose.

## ENTRETIEN SPÉCIFIQUE DU VERNIS

### Entretien courant

Dépoussiérage et nettoyage légèrement humide (balai ou aspirateur).

## Entretien régulier

- Intretien régulier

  Enlever sable, poussière et saleté au balai ou aspirateur. Les salissures plus résistantes peuvent être facilement enlevées avec un chiffon légèrement humide.

  Possibilité d'ajouter à l'eau un produit nettoyant neutre recommandé par le fabricant.

  Les tâches tenaces peuvent être enlevées précautionneusement avec des produits tels que essence de térébenthine ou détachant approprié.

  Appliquer un polish périodiquement (suivant les sollicitations du parquet).

## NOTICE INFORMATIVE SUR LE PARQUET

- Le bois est une matière naturelle «vivante» sensible à la lumière du jour, à l'humidité, à la température et à

- Le uuis est une maurelle «vivante» sensible à la lumière du jour, à l'humidité, à la température et à l'usage quotidien. Il est inévitable que le parquet subisse une modification chromatique avec le temps et de façon naturelle. Pour éviter tout effet non désiré sur le parquet (disjoints entre lames, tuilage), il faut toujours maintenir l'atmosphère de la pièce aux meilleurs conditions de bien-être et de salubrité pour l'homme (1°C voisine de 20°C, H % compris entre 45 % et 65 %). Le vernis du parquet a une fonction de protection de la surface. Suite à l'usure provoquée par l'action abrasive du piétinement, le parquet peut devenir avec le temps, plus ou moins mat, en fonction de l'intensité des sollicitations reçues. Une classe d'usage (norme NF XPB 53669) est définie pour chaque type d'usage en fonction de l'essence de bois et de la couche d'usure du parement. Cependant la sollicitation provoquée par des coups, par la chute d'objets ou par des charges élevées et ponctuelles (talons aiguille, escabeaux, etc.) peuvent entraîner des déformations de la surface du parquet. Le parquet n'a pas les mêmes caractéristiques que les matériaux synthétiques ; donc deux parquets du même bois ne pourront jamais présenter un aspect esthétique identique. Ainsi un échantillion de quelques lames peut donner une idée de l'aspect, mais il ne pourra jamais représenter toutes les singularités de la classe choisie.



20 avenue de la Gare - 1080 Tél. : +33 (0)3 25 49 69 40 - Fax : +33 (0)3 2 Saint-Julien-les-Villas 75 39 88 - info@huot-parquets.com



25/03/2014 17:35:5 105x297mm.indd 6